

STRATEGIES POUR LE PATRIMOINE CULTUREL DU MONDE LA CONSERVATION, DANS UN MONDE GLOBALISÉ: PRINCIPES, PRATIQUES, PERSPECTIVES

Jean Barthelemy *

En conclusion d'une intervention aussi lucide qu'approfondie qu'elle présenta à la Conférence de Nara, Françoise Choay nous mettait brutalement en garde. «La fonction mémoriale, que le vaste corpus du bâti ancien ou traditionnel peut seul remplir grâce à son échelle, à ses articulations, ses proportions et ses espacements, est la remobilisation de notre compétence d'édifier, d'habiter dans l'espace et le temps. Le redéploiement de cette compétence pourra seul nous permettre d'inventer les nouvelles formes d'établissement humain et les nouvelles entités paysagères, support d'une urbanité et d'une ruralité nouvelles, susceptibles de faire pièce à l'imparable désagrégation des villes et des campagnes. En un mot, **le patrimoine historique bâti concerne désormais en priorité, semblablement et avec la même urgence, la mémoire vivante de tous les peuples.** Et c'est elle seule qui, en matière patrimoniale, pourrait rendre un usage légitime à la notion d'authenticité.»¹ Effectivement, il y a lieu de se demander quel est l'avenir de cette extraordinaire diversité culturelle que nous a légué l'histoire? Tout cet apport humain aux contours si complexes et si fragiles ne risque-t-il pas d'être balayé sous l'effet d'un monde lancé dans la grande aventure des technologies avancées? Telle est l'interrogation fondamentale qu'il est de notre devoir de nous poser en toute priorité.

L'évolution des sociétés modernes prend, il est vrai, l'allure d'une spirale infernale qui bouleverse tout sur son passage. Le pire et le meilleur s'y bousculent et l'homme s'y retrouve difficilement, tantôt pris de panique face à un déferlement de catastrophes et de comportements révoltants, tantôt séduit à l'idée d'un progrès technologique enivrant. Chaque jour amène de nouveaux éléments qui corroborent la perplexité. L'ère post-industrielle n'est plus à nos portes, elle est entrée dans la vie de tous les jours.

Le sort du patrimoine culturel dans son ensemble est directement lié à cette évolution. **La société attend de nous que nous participions à l'élaboration de nouveaux objectifs pour l'humanité et que nous enrichissions le débat socio-économique en y injectant une vision humaniste nourrie aux sources du patrimoine..**

Or, il faut bien le reconnaître: dans le domaine de la qualité

de vie, le bilan de la société industrielle n'est pas aussi séduisant qu'on aurait été en droit d'attendre de tant d'ingéniosités et d'efforts déployés. Aussi, n'est-il pas surprenant que le «culte du patrimoine» soit partout en expansion. Il est le signe d'un désenchantement collectif face à la dégradation et à la déshumanisation du cadre de vie. Il y a même lieu de se demander si ce retournement des mentalités ne prend pas racine bien plus loin dans l'inconscient collectif. Comme l'exprime avec conviction Françoise Choay: « Nous sommes menacés de voir disparaître une compétence ancestrale, aujourd'hui exténuée, qui appartient aux humains en tant que corps dotés de mémoire : double compétence d'édifier et d'habiter, dans l'espace et dans la durée, mémoriellement et corporellement.»² Nous sommes donc impérativement forcés à reformuler le cadre général de notre action, à en dénombrer les atouts et à en préciser les priorités face aux menaces qui se font jour. C'est à quoi je voudrais apporter ma modeste contribution.

La cohérence des objectifs de l'ICOMOS

Une première constatation me semble rassurante. Au fil du temps, il apparaît en effet que l'objectif poursuivi par l'ICOMOS, qui peut être globalement synthétisé par le concept du «**respect de l'authenticité**» relayé par celui de «**conservation intégrée**», s'inscrit très précisément dans la politique mondiale de «**développement durable**» préconisée par l'Unesco et largement plébiscitée sur tous les continents.

La défense du patrimoine urbanistique et architectural, la volonté de l'insérer convenablement dans l'avenir socio-économique de chaque partie du monde et le souci d'adapter les initiatives nouvelles aux contextes géographiques et culturels des lieux d'implantation, ces trois objectifs apparaissent maintenant comme parfaitement fondés quelque soit la région du monde concernée. La liste du patrimoine mondial a d'ailleurs largement contribué à cette prise de conscience en mettant en lumière l'extraordinaire diversité et la richesse de cet héritage humain prestigieux; l'architecture vernaculaire, dont les études récentes ne cessent d'approfondir les différents mérites, participe elle aussi à cette prise de conscience universelle. En contraste, ce

sont les grossières erreurs commises en flagrante contradiction avec la sagesse traditionnelle qui ont fourni les meilleurs arguments en faveur d'une manière plus sensible et plus sage de gérer l'espace. Nous pourrions multiplier les exemples absurdes contraires aux principes de développement durable: des immeubles entièrement vitrés en zone tropicale, coûteusement et souvent imparfaitement conditionnés, des logements préfabriqués de cinq niveaux perdus sous le soleil du désert, ... La liste est longue des erreurs commises dans le cadre d'un développement qui n'a pas voulu retenir les leçons de l'histoire; un développement **qui a cru pouvoir nier par la technologie les principes élémentaires qui fournit l'analyse attentive des sites, des climats, des ressources en matériaux locaux et de l'histoire des hommes.** C'est dans ce contexte que le patrimoine culturel immatériel prend toute sa signification. Les langues, les dialectes, les traditions orales, les accents, les coutumes, l'artisanat, les fêtes religieuses et populaires, les marchés, autant de manifestations d'une culture ancestrale intimement ancrées dans chaque espace spécifique dont ils participent globalement à créer la « couleur ». Dans le monde entier, ce patrimoine est en danger sous la pression d'une culture amalgamée artificiellement, dont une médiatisation et une promotion commerciale forcenée assurent le succès. Il faut prendre conscience que la disparition progressive de ces diverses facettes du patrimoine culturel immatériel porte gravement atteinte au « génie » des lieux, à la cohérence des ambiances urbaines et à l'authenticité globale de l'identité culturelle. Identifier dans chaque pays le patrimoine immatériel, et, surtout, les détenteurs de savoir-faire constitue une incontestable priorité dans les actions destinées à protéger la diversité des cultures qui est l'une des richesses les plus menacées de l'humanité.

L'objectif est de créer un monde harmonieux, à la bonne mesure, plutôt que de se contenter de bâtir un monde chaotique et démesuré dont il convient ensuite de soigner les excès. **Une nouvelle orientation éthique s'élabore inexorablement comme alternative à la croissance industrielle incontrôlée.** Certes, elle prendra du temps pour s'affirmer. Elle ne le fera pas sans heurts, car elle bouleverse de nombreuses habitudes et rééquilibre de nombreuses situations. Elle conduit à mettre à l'honneur la durabilité et la qualité, à tenir compte des coûts écologiques réels de chaque opération et à préconiser le recyclage, l'adaptation et le réaménagement. Elle se méfie du gigantisme en cherchant pour chaque projet, pour chaque tâche et pour chaque équipe, l'échelle juste, raisonnable et adaptée aux objectifs poursuivis. Elle ouvre des perspectives exaltantes à ceux qui, face à la mégalomanie et à la dépersonnalisation, gardent jalousement le goût de l'initiative, de la responsabilité, de la créativité et de la qualité du travail.

Dans cette perspective, les objectifs généraux me semblent clairs à définir. Là où la société industrielle avait conduit à la répétitivité des tâches et à l'asservissement à la machine, il faudra réinstaller l'initiative et la créativité. Là où la société industrielle n'avait pu conduire qu'à l'uniformisation, il faudra réintroduire les dimensions topographiques et culturelles qui donnent du « génie » aux lieux. Là où la société industrielle avait entraîné pollutions et dégradations de l'environnement, il faudra revaloriser le cadre de vie. Là où étaient le gaspillage et le désordre, il faudra en revenir à la sagesse et à la cohérence. Là où seul le court terme était pris en compte, il faudra se préoccuper du long terme. **Nous sommes donc appelés à construire une éthique adaptée à notre société de technologie avancée. C'est pour moi le vrai défi de l'avenir.**

Pour relever ce défi, la prise de conscience de l'élargissement du cadre de nos préoccupations éducatives doit être au centre de nos préoccupations. Comment intervenir efficacement dans cette perspective? Comment sensibiliser ces différents milieux? Comment infiltrer l'idée du respect du patrimoine culturel dans des contextes opérationnels et dans des ambiances professionnelles si diverses? Par quel bout prendre le problème?

Dans un remarquable rapport qu'il fit au Conseil de l'Europe, notre premier président, le Professeur Piero Gazzola notait déjà que : « Les enseignements correspondant aux problèmes de l'environnement ne devront pas se borner à la formation des architectes, mais devront arriver à intéresser de façon générale tous les étudiants ...En réalité, pour une collectivité et pour chaque membre de cette collectivité, la forme efficace du savoir vivre est celle de savoir s'insérer dans l'espace architectural, de savoir participer à la création d'un nouvel environnement: ce qui comporte une conception dynamique de l'environnement...Là, doit rester fixé l'objectif primordial. Il ne faut pas se bercer d'illusions : à l'exception de cas isolés suscités par des contingences exceptionnelles, la protection du patrimoine, sa valorisation et son insertion dans un cadre urbanistique adéquat resteront à la mesure des résultats de cet effort. **« La nécessité d'une formation de base humaniste s'impose toujours plus ».**³ Tel était le vœu de Piero Gazzola. Tel devra rester notre objectif.

Le savoir-faire, facteur prépondérant de la reconquête patrimoniale

En particulier, la réalisation et la finition du gros œuvre des volumes bâtis devront faire encore largement appel au savoir-faire des hommes de métier et des artisans dont l'importance du rôle socio-économique sera enfin reconnue ; quant à l'équipement de l'habitat, par contre, il prendra progressivement appui sans complexe sur les

prodigieux apports des technologies de pointe. Ainsi, chaque mode technologique, du plus traditionnel au plus révolutionnaire, pourra tenir un rôle spécifique, défini avec logique; un rôle parfaitement adapté aux exigences fonctionnelles de la tâche qui lui sera dévolue dans le processus de constitution du cadre de vie des hommes.

Le moindre problème ne sera pas de remettre à l'honneur le savoir-faire de l'artisan, partenaire essentiel dont les mérites ne sont pas toujours reconnus à leur juste prix. Dans les pays économiquement défavorisés, cette tradition vivante subsiste encore souvent, mais elle est menacée. Il faut d'urgence en promouvoir la pérennité en la protégeant des fascinations trompeuses issues d'autres cultures. La conception japonaise de la conservation du patrimoine, mettant tout spécialement l'accent sur la transmission de l'art ancestral au travers de ses artisans, constitue à cet égard un incontestable apport culturel à la réflexion. Cette remarque prend tout son sens pour tous les monuments édifiés à partir de structures et de matériaux fragiles par nature même (le bois, la terre, la chaume et d'autres matériaux d'origine végétale). La conservation du matériau y étant impossible ou nécessitant des prouesses techniques totalement disproportionnées, sinon absurdes, c'est la préservation du savoir-faire artisanal qui constitue le premier souci, l'objectif étant de pouvoir renouveler, avec le même soin et la même qualité d'exécution que jadis, la forme initiale dans toutes ses subtilités. **Ce sera certainement la contribution culturelle la plus fondamentale des pays asiatiques à l'éveil de l'humanité aux exigences ultimes de la conservation.**

Faut-il revoir la «Charte de Venise»?

Au fur et à mesure de l'élargissement de la notion du patrimoine, se fait plus pressante la nécessité de synergies efficaces entre les différentes interventions à chaque niveau de l'opération globale de régénération. Car, la réhabilitation est une notion qui, sans que l'on y soit bien conscient, bouleverse tant d'habitudes et dérange tant de positions confortables qu'elle risque d'être vidée de son sens si les actions sont menées dans la dispersion et dans l'ambiguïté des objectifs. Dans cette perspective, il s'agit de se mettre d'accord sur le message spirituel et matériel que nous voulons léguer aux générations futures et sur la meilleure manière de le transmettre. C'est bien entendu le rôle que doit jouer la Charte de Venise, heureusement complétée par la Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques. J'estime que ces documents restent un cadre de référence particulièrement convaincant et stimulant. A l'épreuve du temps, la première apparaît comme un texte réellement visionnaire, même si, -et peut-être du fait que -, il laisse une certaine souplesse d'interprétation.

Par exemple, l'objectif, défini à l'article 3 de la Charte, invitant à «sauvegarder tout autant l'œuvre d'art que le témoin

d'histoire» n'est pas aussi clair et aussi facile à appliquer qu'il n'y paraît; lorsque certains ajouts, authentiquement historiques, gâchent la qualité artistique globale, peut-on légitimement les supprimer? La Charte fort prudemment ne se prononce pas sur ce dilemme. C'est l'un des cas où s'opposent les historiens et ceux qui, parmi les artistes, restent surtout attachés à l'«l'authenticité formelle». Le débat reste donc ouvert cas par cas et est souvent d'autant plus délicat qu'en son article 5, la Charte émet le souhait que le bien soit affecté à une fonction utile à la société. Dès lors, le choix du parti architectural ne peut donc échapper à la mise en confrontation des différentes valeurs en présence: qualité esthétique de l'œuvre originelle et des apports successifs, importance symbolique et culturelle, valeur d'usage, opportunité socio-économique,... Bref, la Charte laisse une marge de manœuvre non négligeable pour l'expression des diverses tendances culturelles et pour l'inexorable évolution des idées.

Il n'empêche que les recommandations de conserver tout ce qu'il est possible de sauvegarder dans son intégrité matérielle, de respecter autant que possible les apports successifs de l'histoire, de se préoccuper de la qualité du cadre environnant et de recourir s'il en est besoin à une composition architecturale qui porte la marque de notre temps, représentent autant de principes qui tentent de jeter un pont entre le respect de la substance historique et la recherche d'une insertion harmonieuse de la modernité.

Lors d'une mission d'évaluation des travaux exécutés sur les temples d'Angkor par l'équipe japonaise du Professeur Nagakawa, j'ai eu l'occasion d'apprécier leur souci de respecter la notion d'authenticité et de concilier les deux interprétations, orientale et occidentale, de ce principe éthique. Lors d'une anastylose par exemple, lorsqu'il manquait de matériaux originaux, un certain nombre de pierres nouvelles ont fatalement dû être mises en place. Dans ce cas, grâce à d'habiles moyens techniques, tels que le placement à l'arrière de goujons en acier inoxydable portant la date de l'intervention, ces pierres nouvelles n'offrent aucune ambiguïté archéologique. Par contre, le gabarit, le profil et la forme générale de ces mêmes pierres ont été travaillées de manière à former une continuité visuelle par rapport à l'ensemble monumental originel. Cette méthode donne dès lors plus de cohérence formelle au monument, sans porter préjudice à sa lisibilité archéologique.

Insistons une fois de plus sur la dimension mondiale du mouvement en illustrant notre propos. En Côte d'Ivoire, c'est la Mosquée en terre de Kong ou un admirable village senoufou, témoignage profondément humain d'une culture ancestrale encore vivante, qu'il faut sauvegarder. Dans de telles circonstances, au delà des matières mises en œuvre et de leur ancienneté, c'est l'importance

symbolique des formes et le respect d'une tradition séculaire qui doivent être privilégiées. L'authenticité prend ici une autre signification : elle sort de sa dimension archéologique pour se consacrer à la recherche de l'ordre intangible qui permet de garder intact le pouvoir symbolique des formes traditionnelles. Plus encore, si l'on sait que, dans la tradition shintoïste, la destruction périodique du temple et sa reconstruction constituent un acte de purification rituelle dont on ne peut que reconnaître l'authenticité du cérémonial rituel. L'introduction des jardins historiques comme monuments a, elle aussi, eu ses répercussions sur l'idée même que l'on se faisait de l'authenticité à l'origine de l'ICOMOS. Monument, par nature éminemment fragile, puisque soumis au cycle des saisons, ce n'est évidemment pas sa matérialité qui en fait l'intérêt, mais la qualité de son aménagement et l'attrait de sa valeur esthétique. Ce processus de renouvellement perpétuel des composants du jardin a bien entendu ouvert la voie à un assouplissement de la doctrine en ce qui concerne le renouvellement de matériaux dégradés. Faut-il en conclure à la nécessité de revoir la Charte de Venise, comme semblait le préconiser l'un de ses principaux signataires, le regretté professeur Raymond Lemaire? Je ne le crois pas, car **l'incessant débat et les commentaires subtils que la Charte continue à susciter répondent bien à la rigueur intellectuelle et éthique indispensable à sa vitalité.** Ce qui par contre, paraît le plus urgent, c'est de mettre en place un observatoire où seraient recensés, analysés et comparés avec rigueur et impartialité les cas exemplaires de restauration exécutée sous l'influence des différentes cultures et à différentes échelles.

La recherche du «ton juste».

Il faut se rappeler que la manière d'intervenir sur un monument a toujours été liée à la valeur et au rôle que la société, et spécialement les élites culturelles, lui attribuait. Cette règle ne souffre que peu d'exceptions. Avant la révolution industrielle, les normes esthétiques évoluaient peu à peu; la société faisait choix de son style et le patrimoine architectural ne devait pas faire obstacle à cette évolution des goûts. Il était au besoin détruit ou transformé sans beaucoup de retenue afin de s'accorder aux nouvelles tendances du moment. C'est la prise de conscience de la valeur historique du monument qui, au siècle dernier, a placé celui-ci à l'abri de ces pratiques destructives. Corollairement, le fossé n'a cessé de se creuser entre les pratiques de la restauration et celles de l'architecture nouvelle.

D'une certaine manière, la Charte de Venise a renoué avec la tradition en ouvrant les portes à la création contemporaine et en lui imposant de se poser de nouvelles questions sur l'art de construire, exactement

dans l'esprit de la recommandation de Françoise Choay rappelée dans l'introduction.. **Cette ouverture à l'art contemporain d'aujourd'hui représente en effet l'apport le plus spectaculaire, mais aussi le plus controversé de la Charte de Venise.** Dans la perspective de la nécessaire synergie des actions de conservation et de construction nouvelle intégrée, j'y vois néanmoins pour l'avenir un très grand espoir. Mais, le chemin sera encore long avant de pouvoir célébrer cette grande réconciliation, car le défi lancé à l'architecture contemporaine est difficile. Il s'agira pour elle de remettre à l'honneur des critères de cohérence et de sagesse fort éloignés des pratiques exagérément individualistes qui s'y sont installées. Rappelons-nous cette réflexion désabusée de Walter Gropius: *«Le besoin moderne de glorification individuelle a faussé nos critères et brouillé nos buts»*⁵. Nombreuses sont les réalisations qui n'offrent effectivement que le spectacle d'un détestable affrontement. A Tournai, quelques meneaux de pierres de fenêtres romanes avaient disparus. Pour leur restitution, c'est le béton qui a été choisi afin d'éviter toute confusion. Cette louable intention n'a servi qu'à souligner l'affligeante banalité de l'intervention et à dégrader considérablement l'harmonie de ces belles façades. Toutes ces expériences malheureuses mettent à jour l'éclatement de l'architecture contemporaine et son manque de lignes de force. Elles témoignent aussi parfois d'une interprétation caricaturale du concept d'authenticité en exagérant délibérément la rupture esthétique introduite par l'intervention nouvelle. Heureusement, par contre, chaque année, de nouvelles expériences fournissent la preuve que l'adjonction judicieuse de la qualité contemporaine à celle du passé permet à certains ouvrages de renaître plus beaux et plus appropriés que jamais: l'innovation talentueuse sans brutalité démonstrative. **Une strate nouvelle complète les strates du temps. L'authenticité, sous son aspect dynamique, s'en trouve renforcée et actualisée.** L'imagination créatrice peut prendre une nouvelle orientation. Au lieu de s'extraire du réel, elle doit au contraire s'en imprégner. Il s'agira pour elle de remettre à l'honneur des critères de cohérence et de sagesse fort éloignés des pratiques exagérément individualistes qui s'y sont installées.

Nous sommes au cœur d'une phase passionnante de la recherche architecturale. L'architecte ne peut se satisfaire d'expédients. Il doit mettre le meilleur de lui-même et de son savoir-faire pour se mettre, au-delà du temps et à un haut degré de qualité, en symbiose avec l'œuvre originelle: par leur superposition, les apports du temps valorisent alors l'image d'un patrimoine marqué par la pérennité de la qualité architecturale. Bref, pour atteindre une réelle qualité esthétique, l'invention sera toujours indispensable, mais elle devra trouver le créneau juste, en s'efforçant, selon l'expression de l'architecte danois

P.V. Jensen Klint, *«d'imprégner out son être de la densité esthétique qui se dégage du passé, non pour le recopier, mais pour le faire renaître en se donnant complètement à son métier.»*⁵

*** Jean Barthelemy**

Jean Barthélemy est ingénieur civil des constructions U.L.g., ingénieur civil architecte U.C.L. et diplômé du Séminaire international de Salzbourg. En 1966, il a reçu le Premier Prix Biennal d'Architecture E.J. Van de Ven. En 1968, il fonda le département d'architecture de la Faculté polytechnique de Mons où il enseigna la composition architecturale et l'histoire de l'architecture durant trente ans ; il est professeur invité dans de nombreuses universités étrangères - Buenos Aires, Sao Paulo, Québec, ...- , expert auprès de l'UNESCO, de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe et membre du Comité international pour la Tour de Pise. Il a été Administrateur de l'Association Européenne de l'Enseignement de l'Architecture (1981-86) et du Comité Exécutif du Conseil International des Monuments et des Sites (1984-93), dont il est président d'honneur du Comité belge. Il préside la section des Monuments de la Commission Royale des Monuments et des Sites et les Journées du Patrimoine de la Région wallonne. Comme Architecte, il est l'auteur du plan de structure de Mons, du Barrage de la Plate-Taille, du Carré de Cuesmes et des Cours de Justice de Mons, qui ont fait l'objet de plusieurs publications nationales et internationales. Membre de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie Royale de Belgique, il en a exercé la direction en 1996. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'urbanisme, l'architecture, la restauration et la protection du patrimoine et a reçu de nombreuses distinctions : Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française (1991), Grand Officier de l'Ordre de la Couronne (1999), Lauréat 2000 des Amis de la Province du Hainaut, Médaille d'Or de l'Opera della Primaziale Pisana (2001), Médaille d'Honneur Europa Nostra (2001), Médaille d'Argent de l'Académie d'Architecture de France (2002).

Notes

¹ Françoise Choay «Sept propositions sur le concept d'authenticité et son usage dans les pratiques du patrimoine historique», pp.156-178, Documents de travail de la Conférence de Nara sur l'authenticité, ICOMOS, 1994.

² Ibidem p.178

³ Piero Gazzola, «Formation des Architectes», Rapport au Conseil de l'Europe, (1970 CCC/ESR 76) 46.

⁴ Walter Gropius, «Apollon dans la démocratie». Ed. La Connaissance, Bruxelles, 1969, p. 80.

⁵ P.V. Jensen Klint, «Les bâtisseurs des temps anciens et du temps présent». Copenhague, 1901, cité et traduit par Ivan Kilpatrick in «Le rôle de l'histoire dans l'enseignement de l'architecture». Rapport du 9ème Forum International A.E.E.A., Aarhus, 1985, p. 34